CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

Th. Hoch, cornet virtuose, et le Grand Orchestre de Borchert. 25 Musiciens.

—TOUS LES SOIRS—

Grand Concert Extra

—AU—

FORT ESPAGNOL,

SAMEDI SOIR, 19 AOUT.

En addition aux morceaux de musique déjà publiés, il sera donné comme seconde partie du programme—

1. LA CHUTE DE LA BASTILLE—Grande cantate descriptive par G. D'Aquin, chantée par M. J. Rossi, secondé par un chœur de 40 voix et un orchestre de 40 musiciens, sous la direction du compositeur.

2. GRANDE SCÈNE ET BÉNÉDICTION DES POIGNARDS, du chef-d'œuvre de Meyerbeer, Les Huguenots, spécialement arrangé pour le Fort Espagnol par G. D'Aquin—chanté par MM. Rossi, Gerri-eau, Crabs, Renaud et Maurice, artistes du Grand Opéra, secondés par un chœur complet des meilleures voix de la Nlle-Orléans, avec un orchestre de 40 musiciens sous la direction de G. D'Aquin.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6.30 h. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M. ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 11:10 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:30 P. M.

7 mai—4 m

GRANDE

REPRESENTATION MILITAILE ET MUSICALE

REPRÉSENTANT

LA BATAILLE DE SHILOH

—LES—

Jeudi, Vendredi et Samedi soirs, 17, 18 et 19 août,

AU WEST END,

POUR LE BÉNÉFICE DU

Fond pour le tombeau de l'Armée du Tennessee,

SE TERMINANT PAR UNE

Grande Exhibition Pyrotechnique.

13 août—18 au 19

WEST END.

Grand engagement extraordinaire de

Mons. E. A. LEFEBRE,

Le plus célèbre Saxophone soliste de l'Europe et de l'Amérique.

Monsieur Lefèbre est depuis longtemps l'étoile la plus brillante de l'orchestre de M. Gilmore, à Manhattan Beach, d'où il vient avec la gracieuse permission de M. Gilmore pour remplir un engagement d'une courte durée de

Deux semaines seulement,

à de grands frais.

Cette exécution devant le public de la Nouvelle-Orléans sera la première du SAXOPHONE, un instrument très sympathique et des plus difficiles à jouer, un instrument qui parle au cœur autant qu'à l'oreille.

Engagement aussi du

Professeur CHS. LOWE,

Le SEUL ARTISTE qui joue du XILOPHONE, connu et célèbre dans le monde entier. Le professeur Lowe, revient d'un grand voyage couronné de succès dans toute l'Europe, où il s'est fait entendre de toutes les têtes couronnées.

Ces deux exécutants seront accompagnés par le magnifique

Orchestre du West End,

Sous la direction du Professeur MOSES, qui a dirigé le grand LEVY.

Le plus grand attrait en ville est maintenant à Milnebourg,

Vieux Lac.

COMMENÇANT

DIMANCHE, 30 JUILLET,

Et continuant tous les soirs. Il consiste en une Grande Ascension sur une corde tendue, des exercices sur le trapèze, Ministrels nègres et Pantomime, sous la direction de MM. Kennie & Valdez.

Orchestre de premier ordre.

Le spectacle commencera à 8 heures 30 et terminera à 10 heures 30.

Trains rapides. Grande vitesse.

Prix du trajet, aller et retour, 15 cts.

27 juillet—

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3:15	p. m.
3	p. m.	3:45	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 p. m. et 11 p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL $2.

F. WINTZ, Surintendant.

25 juin—

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 août. 21—1 an.

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878. Pas de son ne semblable.

ALPH. WALZ, Seul propriétaire et fabricant 26 rue Conti. 8 août—1 an 4.1.21

ANT. CARRIERE, J. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 34 RUE CARONDELET.

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Ces préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoi que ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité, consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DE FOIE, l'Ayer Ague Cure par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques,

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.

27 mai—

Institut St Louis.

No 275 RUE DAUPHINE.

MLLES O. DURRIVE et A. J. BONNABEL, directrices de cette institution, ont l'honneur d'annoncer aux parents et au public en général qu'elles feront la réouverture de leurs classes le 1er septembre, et espèrent qu'ils voudront bien leur continuer leur bienveillant patronage.

13 août—1m

INSTITUT ST. ISIDORE,

Coin des rues Peters et Reynes, Troisième District, N. O.

RENTREE des classes le 1er septembre 1882. Cet institut commercial, situé sur la rive du Mississippi, dans une des localités les plus saines de la ville, a été considérablement agrandi et amélioré récemment. Prix: Pension et enseignement des langues anglaise, française et allemande, par mois, $16. S'adresser au Rév. Fr. J. SCHERER, C. S. C.

12 août—DMsJ

COLLÉGE DU Mt. Ste-MARIE, PRÈS D'EMMETSBURG, Md.

Départements Scholaire, Commercial et Préparatoire.

Pension, Enseignement, et Soins médicaux, pour la session de cinq mois, payables d'avance.

Département des enfants	$130
Cours préparatoire et commercial	$140
Cours scholaire	$155

Séminaire ecclésiastique (prix spéciaux).

Le cours régulier du Collége comprend le Grec, le Latin, le Français (ou l'Allemand, à l'option de l'élève), Philosophie morale, Logique, Mathématiques, Chimie, Anglais, Grammaire et Littérature, Histoire, Géographie, Doctrine chrétienne.

Dans le cours commercial, le Grec et le Latin sont omis, et il est consacré plus de soins à l'acquisition de connaissances commerciales.

Les Gradués du Département commercial reçoivent des certificats sur leurs demandes.

Le Collége sera ouvert, pour la réception des élèves, MARDI 5 SEPT., cette année, et la formation des classes sera complétée vers le 12 du même mois.

De nouveaux candidats peuvent entrer en tout temps, mais les anciens élèves doivent revenir au collège avant le 12 sept., de façon à ne pas perdre les honneurs et la promotion qui pourraient leur échoir pendant l'année.

Le professeur Ernest Lagarde sera à la Nlle-Orléans au commencement de septembre pour prendre sous sa tutelle les élèves du collège.

Pour de plus amples informations, s'adresser à Henri Tremoulet, au coin des rues Peters et Conti; ou au

REV. WM. BYRNE, D. D. V. G., Président. Emmetsburg, Md.

9 août—3m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

No 198 Esplanade 198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

18sept

Louisiana State University and Agricultural & Mechanical College.

La prochaine session de cette institution commencera le

4 Octobre 1882.

Et se terminera le 4 Juillet 1883.

COURS COMPLET D'ENSEIGNEMENT par un corps de professeurs capables et expérimentés. Les élèves pourront choisir entre quatre cours différents: le cours classique, le cours scientifique, le cours d'agriculture et le cours de mécanique. L'enseignement est gratuit. On exige $10 d'inscription tous les ans. Pour la pension, etc, à l'Université, $20 par mois.

Les élèves, en entrant à l'Université, et avant d'être admis aux classes, devront présenter au président le reçu du trésorier pour 3 mois d'inscription payés d'avance: ce paiement devra continuer ensuite à se faire tous les 3 mois. Les élèves se procureront eux-mêmes leurs livres d'étude, ainsi que leur uniforme et leurs vêtements de dessous.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

WM PRESTON JOHNSTON, Président.

Bâton-Rouge, Lne, 1er août 1882.

1er août—1m

University of Virginia.

LA saison commence le 1er Octobre et continue neuf mois. S'adresser pour les catalogues au secrétaire de la Faculté, P. O. University of Virginia, Albemarle Co., Virginia.

JAS. F. HARRISON, Président de la Faculté.

19 juil—6 sain —Mer. Ven. Dim

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement au niveau de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37, 39 et 41 RUE ROYALE

au 31 oct

A. MONTELEONE,

La grande fabrique de soulier Tiger, Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français ou [illegible]

SPÉCIALITES —DE— GODCHAUX.

VETEMENTS —DE— Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances. Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal.

14 mai—MJD

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; la scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie.,

Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.

12mai—3m D.Mar J.

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI.

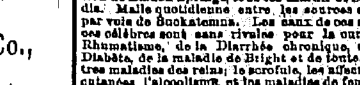

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

19 mai—3m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTES DE CHINE

A. Brousseau's Son.

17....RUE DE CHARTRES....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

8juin—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$261,970 34	
Risques maritimes	27,993 33	
Risques de rivières	18,567 02	
Total des primes	$308,530 69	
Moins primes non acquises	76,547 00	
Primes nettes, 31 mai 1882	$231,983 69	
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 1
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76
La Compagnie possède l'actif suivant		
Propriétés foncières		$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47		67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions		66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement		151,761 27
Billets à recevoir		64,170 58
Primes en voie de collection		32,652 07
Actions d'assurance		1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co		10,400 0
Actions du Levee Steam Cotton Press		1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires		4,335 00
Argent en caisse		51,542 54
		$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR,

13 juin—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Amarré, Jean	Faralicq-Lasan
Albert, Emile Arthur	Gotraux, Mme Vve Escoubas
Avet, Vincent	Goyes, Germain
Almont, Mme Marie Flore	Genais, René Louis
Abadie Cérile	Guinle, Barthélemy Hyppolite
Almé, Vve	Hamelin, Mme, née Claudine Rotsot
Barbé, C	Lanabrasse, Pierre
Bellocq, Jean	Laporte, Jean
Béchameng ou Bachemin, Louis	Lamasson, Bère Justin
Balaton, Pierre	Laffont, François Ferdinand
Beraihand, dit Moy, Dominique	Lavigne, André
Blois, Jean de	Lorin, Léon
Brassac, Jean	Loth, Vve Arthur
Bonnet, Anthelme, Prosper	Larrieu, Labordenave
Bénétrix, Baptiste Victorin	Lapéna, Jean
Cardrilhac, Baptiste Clément	Mathieu, Dame Marie Rosaline
Cartier, Jules Mathieu	Miocland, Jean
Camille, Jean Marie	Marotta, Monilhon
Caprus, Jules Alfred	Michen, François Zacharie
Caron, Vve	Nassans, frères
Carel, Justin	Poisson, Charles
Castex, Charles D	Peyrat, Jean
Cloutat, Jean François Sévère	Paraud, née†
Charton, Jean	Perra, Frank
Claverie, Jean Marie Louis	Palassie, Joseph
Cadran, Bernard	Plancha, M. et Mme
Capdeville, Charles	Pontaro, Alexandre
Conget, Jean Baptiste	Pomba, Jean Bruno
Bier, Baptiste	Pouquet-Lasalle
Cavalhac, Baptiste	Pailloat, Jn Pierre
Carrère, Augustin	Ribiaki
Dieudonné, Nicolas Joseph	Raily, Marcellin
Doléac, Firmin	Ravel, Jn B'te
Delamalmaison, Mme	Ricau, Fulgence
Dewailly, Edmond	Rousset, Jean
Despax, M	Raithel, Ladovic
Despax, Jean Marie	Rouge, Jean
Darlanne, Eugène	Rousset, Paul
Dalingue, Joseph Eugène	Rebenne, Arnaud
Despaux, Victor Bernard	Salomon, Mathieu
Dugens, Mlle	Sorbet, Guillaume et Justine
Escudé, Gabriel	Sauvaterre, Mathias
Faban, Antoine Joseph Jacques	Trebucq, Jean
	Tujague, Emile Joseph
	Thiroux, M et Mme Victor
	Vassières, Jean
	Vincentelli, dit Luigi

Le consul de France

VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er août 1882.

1er août—

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en sept.

GROS LOT: $75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $5.

CLASSE I.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

- SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 12 Septembre 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE.

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000	25,000
1	Lot de	10,000	10,000
2	Lots de	6,000	12,000
5	Lots de	2,000	10,000
10	Lots de	1,000	10,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots de	250	25,000
300	Lots de	100	30,000
500	Lots de	50	25,000
1,000	Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS —SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

Sur risques d'incendie	$101,296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	
		$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,778 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,324 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	23,237 69
Primes nettes		$117,677 73
A ajouter profits et pertes sur assurage		4,180 69
Total		$121,858 42
Moins pertes payées pendant la même période;		
Sur risques d'incendie	$52,072 01	
Sur risques de rivières	4,963 04	
Sur risques maritimes	3,336 09	
Réassurances	6,127 33	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,483 18	
Escompte	18,809 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 43	
Dépenses, etc, moins intérêt	6,136 67	
		$97,537 22
		$24,321 20
Profits nets		
Réserves pour pertes non acquittées	4,878 13	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	
		$24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$31,580 14
Primes en voie de perception	16,305 41
Actions de banques et autres	37,612 76
Propriétés foncières	33,454 31
Billets garantis par nantissement	9,063 65
Billets garantis par hypothèque	21,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,260 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$164,472 55

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président

M. POPOVICH, Vice-Président

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1882.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent Par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
P. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. TORMAEHLEN,	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
13 juil—1m	N. SEIBEL.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$285,620 68	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	32,776 02	
		$392,320 77
Plus primes acquises de l'année dernière		102,601 26
		$494,922 03
A déduire—		
Primes non acquises	$87,983 10	
Primes remboursées	22,213 78	
Réassurances	22,012 35	
		132,209 23
Primes nettes acquises		$362,712 80
A ajouter—		
Intérêt, loyer et sauvetage	$36,465 98	
Profits accumulés	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 19
A déduire pertes payées—		
Feu...$119,457 82		
Marine 33,048 15		
Rivière 31,169 95		
	$183,675 92	
Réfaction, commissions d'agences, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales	124,399 7	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
A déduire—		
Réclamations réglées et dues	$11,625 83	
Réclamations non réglées	21,200 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	
		45,325 83
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant

Argent dans les banques	$43,197 61
Bons des E.-U., 4 p. cent	234,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	79,440 00
Billets de 1re hypothèque	101,390 00
Billets sur nantissement	13,850 00
Prêts sur demande	94,500 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 42
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	28,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	29,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	28,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,860 60
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	11,500 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,732 50
Actions de la State National Bank	642 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse	875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Compte en suspens	443 76
Primes en cours de collection	56,736 83
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 6
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	87,983 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 03
Dividende pour décembre 1881	25,000 00
Réclamations comme ci-dessus	45,325 83
Surplus en réserve	110,247 55
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avec qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, W. A. BELL, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGE,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE FOUTS,
ANT. CARRIERE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
A. FATJO,	JULES TUYES.

janv—

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT OF THE New Orleans Insurance Co.,

for the year ending 31st of December, 1881.

Fire premiums	$285,620 68	
Marine premiums	73,924 07	
River premiums	32,776 02	
		$392,320 77
Add premiums earned from last year		102,601 26
		$494,922 03
Deduct—		
Premiums unearned	$87,983 10	
Return premiums	22,213 78	
Re-insurances	22,012 35	
		132,209 23
Net earned premiums		$362,712 80
Add—		
Interest, rents and salvages	$36,465 98	
Amount to credit of profit and loss	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 67
Deduct losses paid—		
Fire....$119,457 82		
Marine. 33,048 15		
River... 31,169 95		
	$183,675 92	
Rebate, agency, commissions, taxes, salaries, Board of Underwriters, general expenses	124,299 37	
Semi annual dividend of July, 1881	25,000 00	
Semi-annual dividend of December, 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
Deduct—		
Claims adjusted and due	$11,625 83	
Claims not adjusted	21,200 00	
Claims doubtful	7,500 00	
Claims resisted	5,000 00	
		45,325 83
Net surplus		$110,247 55

The Company has the following assets:

Cash in banks	$43,197 61
United States 4 per cent. bonds	234,000 00
City real estate	79,440 00
First mortgage notes	101,390 00
Pledge notes	13,850 00
Loan on call	94,500 00
Bills receivable in settlement of premiums	17,103 42
New Orleans Water Works bonds	28,250 00
New Orleans City Railroad bonds	29,625 00
Levee Steam Cotton Press bonds	28,000 00
New Orleans and Pacific Railroad bonds	1,860 00
Louisiana Ice Manufacturing Company bonds	11,500 00
Battalion Washington Artillery bonds	500 00
City Railroad stock	1,732 50
State National Bank stock	642 50
Valette Dry Dock Company stock	3,000 00
Importers' bonded warehouse stock	875 00
New Louisiana Jockey Club stock	750 00
Suspense account	443 76
Premiums in course of collection	56,736 83
Due by agents and in course of transmission	27,315 66
	$774,712 28

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	87,983 10
Dividends unclaimed	4,394 77
Due other companies for reinsurances	1,761 03
Dividend for December, 1881	25,000 00
Claims as above	45,325 83
Surplus reserve	110,247 55
	$774,712 28

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

(Signed) J. TUYES, President.

(Signed) J. W. HINCKS, Sec'y.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1882.

(Signed) JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, true and correct.

(Signed) A. SCHREIBER. ANT. CARRIERE. W. A. BELL. H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of January, 1882, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of Five per cent. on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, Jan. 13, 1882.

(Signed) J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS:

Jules Aldige,	H. Gally,
Theo. Brierre,	Chas. Lafitte,
W. A. Bell,	Pierre Fouts,
Ant. Carrière,	Ad. Schreiber,
C. T. Dugazon,	Chas E Schmidt,
D. Fatjo,	Jules Tuyes.

26 juil—

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104 ......Canal street......104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882, including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks	$261,970 34	
Marine risks	27,993 33	
River risks	18,567 02	
Total premiums	$308,530 69	
Less unearned premiums	76,547 00	
Net earned premiums May 31 1882	$231,983 69	
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76
The Company has the following assets.		
Real estate		$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47		67,734 0
Bank, Railroad and other stocks		66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges		151,761 27
Bills receivable		64,170 58
Premium in course of collection		32,652 0
Insurance stocks		1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co		10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press		1,680 00
Judgment on mortgage notes		4,335 00
Cash on hand		51,542 54
		$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,	

June 14

Listes des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 19 août 1882.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A M A 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Bille Gaetano	Cafaro Giovanni
Cuniglos Giuseppi	Crispi Anolentino
Dorleaux F. Charles	Lareda Geralanio
Lopori Antonio	Le Castro Antonio
Marchand Emile S D	Optici Costrado
Radovic Basiglio	Rosario Rodolfo
Russia Giovanni	Fairingle Gregorio
Scallsie Glorianu	Mallone Don Luis
	Vignes Pierre.

W. L. McMILLEN, Maître de Poste.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

George H. Dunbar vs. Claudius Gouzy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6530—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 20 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, priviléges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Française, St-Claude, Champs-Elysées et Remparts, désignés par les Nos Vingt-trois, Vingt-quatre et Vingt-cinq sur un plan certifié juste le 2 juin 1881 par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, annexé pour référence à un acte de vente de la propriété de feu Claudius Gouzy à Albert Thiesen, passé en son étude le 6 juin 1881, et mesurent chacun, conformément au dit plan, au pied américain, Vingt-huit pieds et huit pouces de face à la rue Française sur une profondeur de Cent dix-huit pieds quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Acquis par le feu Claudius Gouzy par achat de Salvador Fernandez et Joseph J. Fernandez, par acte passé en l'étude de Louis H. Pilié le 4 novembre 1871, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 100, folio 334.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 août—19 26 sept 2 9 16 20

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank SprAul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6392.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1846. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds un pouce et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et une ligne, et de deux cent deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante-cinq pieds de façade rue Pologne, entre la voie publique et la rue Moreau, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le dit terrain formant un des coins des rues Pologne et Moreau, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également, sans garantie, tous les droits à la batture vis-à-vis la propriété et de tels droits existent, les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés primitivement par les Nos cinq et six du carré No deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 25 février 1833 et déposé en l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet [stock-note] pour la somme de sept cents dollars, dû le 1er jour de décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant. L'acquéreur assumera de plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock note) ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, passé pardevant Adolphe Boudousquié ci-devant notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 16 août 1850, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juil—15 19 25—1 8 15 19 août

Joseph Torre vs. Vincenzo Lomantia

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6424.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, anciennement St. John, Poydras, Lafayette, anciennement Hevia, et Remparts, ci-devant Circus, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, en date du 9 mars 1838. Le dit lot formant l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesure quarante-deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade à la rue Bassin de cent pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de John B Howard, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, en date du 12 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY. Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 juil—19 26 août 2 9 16 19

Christian Schwartz vs. S. B. Newman & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2340.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié de l'îlet No 191 et toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville faisant face à la rue Première, 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Colliseé, 250 pieds à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Helmes le 29 août, 1854 à S. B Newman

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No 220 rue Première coin Colliseé dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—15 25—Août 1. 8. 15, 19.

W. G. Coyle & Co., en liquidation, vs. la New Orleans, Florida and Havana Steamship Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5755. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le steamship Margaret, ses machines, installations, etc., tel qu'il se trouve dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue Pologne, dans le Troisième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—15, 25—1, 8, 15, 19 août

Jean P. Saley vs Jean Moutané.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6446.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlot numéro cinq borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Johnson, qui est pris de l'arrière-partie des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire en cette ville. Ladite portion de terre mesure trente huit pieds six pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de cinquante sept pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, borné par le côté vers la rue Quartier par la balance des portions desdits lots Nos un et deux, lesdits lots numéros un et deux ont été acquis par Jean Arnaud de D. Saux par un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 2 septembre 1874.

Etant la même propriété acquise par le défendeur du dit Jean Arnaud, conformément à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancienne... notaire, le 3 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 juil—26. août 2, 9, 16, 23, 26

Michel Heine vs Alphonse Miltenberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6501.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges qui y appartiennent ou qui y en dépendent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Dumaine, Condé ou Chartres et St Philippe, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, anciennement notaire en cette ville, en date du 30 juin 1855; ledit lot mesurant 27 pieds 9 pouces et quatre lignes de face à la rue Royale sur 94 pieds cinq pouces de profondeur et 27 pieds 9 pouces de largeur dans le fond avec l'usage d'une allée conduisant à la rue Dumaine; étant la même propriété acquise par le dit A. Miltenberger de Mme Aimée Marie Mercier Veuve de C. Miltenberger, conformément à un acte passé pardevant ledit notaire A. Boudousquié, en date du 16 juin 1855.

2° Et un autre morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent attenant à celui décrit au premier lieu et mesurant 44 pieds neuf pouces de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Etant la propriété acquise par ledit A. Miltenberger de Mme Claire Girard, veuve de Thomas Poree Jr par un acte pardevant ledit notaire A. Boudousquié en date du 5 décembre 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 août—9, 19, 26—6, 9 sept

JUNIUS HART, 191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de sa'on, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Jolie résidence en bois à étage rue Claiborne, No 11, près du marché Claiborne et faisant face au dépôt central projeté des chemins de fer.

Succession de Stanislas Gabriel Veret.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 6290.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 août 1882, —Il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juillet 1882. La propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Gasquet et Commune, désigné par le No 5, de l'îlet No 18, lequel lot de terre mesure 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble, une jolie résidence à étage, couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant au rez-de-chaussée galeries sur la façade et sur le côté, salon et salle à manger avec porte à coulisse, cuisine attenante à la maison, quatre chambres à coucher à l'étage supérieur, galerie sur la façade et sur le côté, gaz dans la maison, chambre à bain, une grande citerne avec cave au-dessous, hydrant, hangar, lieux d'aisance, cour briquetée, etc, etc, jardin d'agrément en face de la maison avec une jolie grille en fer. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, au frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis comptant de l'acheteur sur le prix de vente.

26 juil—26, 29—5, 12, 19, 26 août.

Propriété de valeur formant encoignure aux rues Claiborne et Laharpe, occupée par M. A. Gamotis, comme pharmacie, et vis-à-vis du marché St-Bernard.

Succession de dame veuve Eugène Knockhart.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division C—No 0258.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 août 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 20 juillet 1882, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, à savoir:

Un lot de terre situé dans le 3me district de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Claiborne, Lapeyrouse, Laharpe et Derbigny, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Laharpe et Claiborne, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Laharpe de 100 pieds. Ensemble une jolie maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cuisines doubles de chaque côté de la maison, couverte aussi en ardoise, gaz dans la maison, hydrant, deux citernes, puits en briques, avec pompes, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. etc. Le tout en parfait état et pouvant être divisé en deux locations.

Cette propriété est louée à bail à M. A. Gamotis, à raison de $25 par mois, lequel bail expirant le 1er avril 1883, avec privilége d'en renouvellement pour quatre années de plus au même prix.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions, comptant.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, au frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication.

23 juil - 23 29 août 5 12 19 26

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois maisons à deux locataires, coin des rues Bordeaux et Tchoupitoulas.

Deux maisons à deux locataires, coin des rues Octavia et Jersey

Succession d'Adam Doerr, décédé Et Interdiction de Anna Barbara Doerr

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossiers Nos 6130 et 6131

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 août 1882, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District de cette ville un de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Division C, en du 13 juillet 1882 dans l'affaire de l'interdiction de Anna Barbara Doerr dossier No 6131, et l'autre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la Division A, en date du 14 juillet 1882 dossier No 6130 dans l'affaire de la succession de Adam Doerr, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu

1° Trois certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 4, borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 7, 9 et 10, qui sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds, toutes mesures américaines le terrain No 10 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Bordeaux.

Les améliorations consistent en

Une maison cottage double en bois avec une bâtisse dans le fond, à étage, en briques sur chaque terrain, ayant chacune 4 ou 5 chambres, citernes, lieux d'aisance, auvents, etc. le tout sous un toit continu, le coin sert de buvette et de épicerie, et le reste comme résidence et rapporte $20, $14 et $14 par mois soit $48 en tout

2° Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et dans le même îlet borné par les rues Octavia, Jersey, Laurel et Joseph, désignés par les Nos 1 & 2, lesquels sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit

Le terrain No 1 forme le coin des rues Octavia et Jersey et mesure 41 pieds 4 pouces de façade rue Jersey, la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade rue Octavia de 134 pieds et 134 pieds 8 pouces sur le côté le plus rapproché du terrain No 2. Le terrain No 2 mesure 41 pieds 4 pouces de façade rue Jersey la même largeur dans le fond sur une profondeur de 134 pieds 9 pouces sur le côté le plus rapproché du terrain No 1 et environ 135 pieds 10 pouces de l'autre côté de la rue Joseph.

Les améliorations consistent en une maison cottage double en bois sur chaque côté ayant deux chambres et deux cuisines ou cabinets, galerie de derrière, 2 citernes à chaque des maisons lieux d'aisance, et grands parcs dans le fond

Ces propriétés désirables comme placement ou occupation, et bien situées près des chemins de fer qui payent un prix de 5 cents actuellement à la rue du Canal, et seront vendues à des conditions raisonnables et acceptables.

Termes et conditions.—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir de la date de la vente, y compris une hypothèque spéciale et confession de jugement et 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de procès pour les billets de crédit et l'intérêt, la propriété devant être gardée assurée pour au moins les deux tiers du prix de la vente, et les polices à être transférées au vendeur; les billets ont été divisés en coupons pour la plus grande facilité des parties intéressées 10 0/0 seront payés comptant sur les lieux pour assurer la vente

Les actes de vente pardevant Jno. F. Coffey notaire au frais des acquéreurs en sus du 8 0/0 compris les taxes d'Etat dues et exigibles en 1882 les taxes de ville dues cette année payées par le vendeur

16 juil - 16 23 30 - 6 13 19 août

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme François Dubord vs M. et Mme Louis Abadie.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 2264—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 21 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un ameublement de salon en crin—10 pièces; une table à salon, conformément à un inventaire déposé en mon bureau

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux

N. V. VINET,

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans.

10 août—10, 16, 21

Veuve A. Simon vs Mme Louisa Alexander et son mari.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 2143—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville LUNDI, 21 août 1882, à midi, des objets ci-dessous décrits, à savoir

Un lot de meubles ainsi mentionné conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

N. V. VINET

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

9 août 9 15 21

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS, Entre Conti et St.-Louis.

1er fév—82 1 an DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

283.....RUE VILLERE.....283

Entre Esplanade et Chemin du Bayou

11 fév—82 1an DMar

LIVERPOOL and LONDON, and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.

NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.

PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.

PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.

JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vdo

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme M. E. Auber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6447.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par R. A. Cotapella, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

18 août—18 22 27

Succession de Hugh Fitzpatrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 6469.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John J. Fitzpatrick, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK Greffier.

18 août—18, 22, 27.

Succession de Joseph S. Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6,5[illegible]—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Helena Marie Schwartz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK Greffier.

17 août - 17, 22, 26

Succession de Nathan C. Folger

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No [illegible]—Division [illegible]—Attendu que Mme Madeline [illegible], [illegible] de Nathan C. Folger, a présenté une [illegible] à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Nathan C. Folger, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK Greffier.

16 août - 16 20 25

Buhler & Upland vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No [illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Eugène Baze et, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

JAMES T. CLARK Greffier.

13 août - 13 17 22

Succession de Albina S. Lacy, femme de Jas. M. Lacy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No [illegible]—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Albina S. Lacy, femme de Jas. M. Lacy, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour

JAMES T. CLARK Greffier.

10 août. 10 15 19

Succession de Paulin Doré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6351—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte provisoire présenté par [illegible] exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

JAMES T. CLARK Greffier.

10 août 10 15 19

REUNION DE CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]

B. O. Mearis vs ses créanciers.

Aux créanciers de B. O. Mearis et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés de comparaître à une réunion comme créanciers dans cette affaire au bureau de John F. Coffey [illegible] 22me jour d'août 1882 à 11 heures [illegible]

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, L. Lazarus, Juges de la Cour Civile de District, Nlle-Orléans [illegible]

JAS D. [illegible]

22 juil. 22 août [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District [illegible]

Aux créanciers de [illegible] et à toutes autres personnes intéressées

Vous êtes par le présent notifiés [illegible] une réunion comme créanciers dans [illegible] au bureau de [illegible] 23me jour d'août 1882 à 11 heures [illegible]

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, L. Lazarus, juges de la dite cour

JAS D. HANNA [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE, DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

27 Rue du Camp.

INCORPOREE LE 8 AVRIL 1857

CHARTE RENOUVELEE LE 5 AVRIL 1882.

CAPITAL $250,000

H. PEYCHAUD, Président

JOS. H. MARKS, Vice-Président

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

DIRECTEURS

HENRY BEER, de B. & S. Beer

A. RINGOLD BROUSSEAU, de A. Brousseau Sons

JOHN I. ADAMS, de John I. Adams & Co

I. L. LYONS

LOUIS BUSH, de Bush & Lavert

JAS. A. RENSHAW, de Renshaw [illegible] & Co.

G. LEHMANN, de A. Lehmann & Co

V. MEYER, de Meyer, Weis & Co

A. J. GOMILA, de Gordon & Gomila

F. M. ZIEGLER, de Schmidt & Ziegler

S. HERNSHEIM, de S. Hernsheim & Bros

ADAM THOMSON, de A. Thomson & Co

MAURICE STERN, de Lehman, Stern & Co

JOSEPH H. MARKS.

HENRY PEYCHAUD.

Cette Compagnie une des plus anciennes de la Nouvelle-Orléans assure contre les

RISQUES MARITIMES, DE RIVIÈRE ET D'INCENDIE,

Aux taux de Prime les plus réduits

Pertes ajustées promptement et équitablement.

Poudre Levain INFAILLIBLE —DE— PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

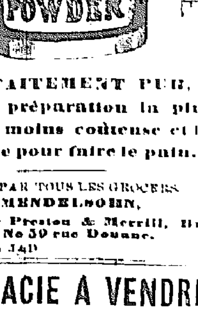

PARFAITEMENT PUR,

c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 39 rue Douane.

19 janv 1an J&D

PHARMACIE A VENDRE

dans le carré de la ville.

S'adresser Boîte 1309, N. O. Post Office.

6août—1m—D Mar J

Dr A. W. de Roaldès.

Résidence: 415 rue Decatur.

Près des Champs-Elysées.

Office: Coin Baronne et Commune, au-dessus de la "Bâtisse du Gaz" Elevateur, rue Commune.

Consultation: de 1 à 3 P. M.

2 août—6m.,J,D,M

Le Dr J. CARRIERE,

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de l'Académie de Médecine, No 9, rue Portalis, Près le Boulevard Malesherbes, PARIS, (France).

1e juill—6m MaJD